



SDLP / SDS : Où sont passées leurs heures de nuit ?

Depuis plusieurs mois, les personnels du SDLP / SDS en charge de la sécurité des sites du ministère de l'Intérieur, subissent avec habitude persistante le retard de paiement de leurs heures de nuit...

Après avoir, à plusieurs reprises, alerté localement les autorités, la même réponse nous est systématiquement donnée : le manque d'effectif administratif ne permet pas de saisir en temps et en heures les actes afférents à ce paiement.

Nous ne pouvons tolérer plus longtemps ce dysfonctionnement au détriment de ceux qui sont exposés la nuit sur le terrain pour la sécurité de tous.

L'UNSA Police saisit le chef du SDLP et le DGPN.

« Il nous semblerait salubre que l'administration SDLP étudie vraiment et avec détermination le renforcement des services administratifs, pour pallier définitivement à ces problèmes (paiement des heures de nuit et astreintes). »

Le bureau FSPN-SI





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2017-147

Paris, le 31 octobre 2017

Monsieur Frédéric AUREAL

Inspecteur Général

Directeur du Service de la Protection

14, 16 Rue de Mirosmenil

75008 PARIS

OBJET : Paiement des heures de nuit du SDLP - SDS

Monsieur le directeur du Service de la Protection,

Je tiens à porter à votre connaissance un problème récurrent et persistant au sein du service concernant le retard de paiement des heures de nuits depuis plusieurs semestres au détriment des collègues au sein du SDLP/ SDS en charge de la sécurité des sites du Ministère de l'Intérieur.

Alerté par les responsables du bureau UNSA police FSPN-SI, cette situation qui touche l'ensemble des policiers du SDS des brigades de nuit m'interpelle !

Ce décalage est d'autant plus important qu'il touche de jeunes fonctionnaires et que l'impact financier sur leur vie privée est indéniable (paiement des impôts...).

Ce problème est devenu récurrent et « l'excuse » devenu habituel du manque de personnel dans les services administratifs est pour l'UNSA Police irrecevable en l'état. Lorsque les effectifs au sein des personnels du SDS viennent à manquer, les sites continuent néanmoins à être surveillés, avec autant de vigilance, afin de garantir la sécurité des bâtiments du Ministère qui nous incombent.

C'est pourquoi, dans le cadre du bon fonctionnement du service, je sollicite que tout soit fait pour que le paiement de ces heures soit régularisé et effectuer dans les délais normaux et que les policiers du SDS qui le sollicite bénéficient d'une aide financière immédiate.

L'engagement des Policiers est important et régulièrement souligné par les plus hauts responsables politiques de notre pays. Le paiement de leurs heures de nuit, d'ailleurs notoirement sous payée, n'a pas de plus à être soumis aux affres d'une gestion administrative déficiente.

C'est pourquoi je vous demande que toutes les mesures soient prises afin que cette situation cesse. Au regard des éléments portés à ma connaissance le renforcement des services administratifs semble être devenu une impérative nécessité.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE